



Quel recours contre un vendeur malhonnête ?

Par **GIOMI**, le **01/06/2011** à **18:42**

Bonjour,

J'ai acheter il a 4 mois un mini transporteur le distributeur hydropique a casse
je appelle le vendre qui est venus voir donc il la récupérais la machine pour la reparais
donc après 3 jour je les appelle pour luis demande c quand il me la rapporte
il ma dit que j'avais touchais quelle que chose,et qu' il avait plus de garantie
quel et mon recours ?